



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Impôt et prélèvements sociaux sur les revenus de 2021

Avis d'impôt établi en 2022

AVIS_IR_RG



2D-DOC

La notice de cet avis est disponible en cliquant ici ou sur impots.gouv.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP CHERBOURG
112 RUE DE L'ABBAYE
50114 CHERBOURG-EN-COTENTIN CEDE

Vos références

Numéro fiscal :
Déclarant 1 (C) : 21 46 634 227 388
Déclarant 2 (C) : 10 04 507 467 019
Référence de l'avis : 22 50 0019618 84
Adresse d'imposition au 01/01/2022 :

103 RUE DU VAL DE SAIRE
50100 CHERBOURG EN COTENTIN
Numéro FIP : 500 92 42 0665476789 3 A
Numéro de rôle : 011
Date d'établissement : 06/07/2022
Date de mise en recouvrement : 31/07/2022

Identifiant service : 50041

Vos contacts

Par messagerie sécurisée
dans votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](https://www.impots.gouv.fr)

Par téléphone
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

Sur place
auprès de votre centre des finances publiques
(horaires sur [impots.gouv.fr](https://www.impots.gouv.fr), rubrique « Contact »)
SIP CHERBOURG
SAID EST COTENTIN
112 RUE DE L'ABBAYE
50114 CHERBOURG-EN-COTENTIN CEDEX

* (service gratuit + coût de l'appel)

GARCON REMY
OU GARCON MAGALI
103 RUE DU VAL DE SAIRE
50100 CHERBOURG EN COTENTIN

Somme qu'il vous reste à payer

1 260,00 €

Cette somme sera prélevée selon cet échéancier :

26 septembre	2022 :	315,00 €
27 octobre	2022 :	315,00 €
25 novembre	2022 :	315,00 €
27 décembre	2022 :	315,00 €

Compte qui sera débité : FR76 1660 6100 100X XXXX XXX1 193

Identifiant de la banque : AGRIFRPP866

Nom du créancier : DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Référence Unique Mandat : FR46ZZZ0050022A46F3D227218PAS2A22

Cet échéancier se substitue à la date limite de paiement fixée au
15/09/2022.

Revenu fiscal de référence : **50 236**

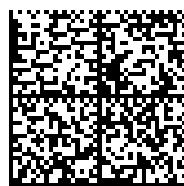
Nombre de parts : **4,00**

Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s).

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2022, de vos revenus 2021. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2021.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options ...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](https://www.impots.gouv.fr).

Déclarant 1 - Nom de naissance : GARCON
 Déclarant 2 - Nom de naissance : HOUCHARD



situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
M		2		
RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	
1				4,00

IMPOT SUR LE REVENU

Détail des revenus

	Déclar. 1	Déclar. 2	Enfant(1)	Total
Salaires.....	667	28187	2010	
Déduction 10% ou frais réels.....		- 2819		
Déduction minimale.....	- 448		- 448	
Salaires, pensions, rentes nets.....	219	25368	1562	27149
BNC pro., régime spécial, déclarés.....	1500			
Abattement ⁶	- 510			
BNC pro., régime spécial, nets.....	990			
BNC pro., régime spécial, total foyer fiscal.....				990

Revenus perçus par le foyer fiscal

Revenus de capitaux mobiliers déclarés.....		652	
Revenus de capitaux mobiliers imposables ⁷		652	
Revenus fonciers nets.....		23025	

Revenu brut global.....

CSG déductible.....		- 1580	
---------------------	--	--------	--

Revenu imposable.....

Impôt sur les revenus soumis au barème ¹⁴		1027	
Décote.....		- 842	

Impôt avant réductions d'impôt.....

	Montant déclaré	Montant retenu	Montant réduction	
Dons : personnes en difficulté.....	54	54	41	
Forfait scolarité : Nombre d'enfants.....	3	3		
Montant de la réduction d'impôt.....			144	
Total des réductions d'impôt²⁰.....				- 185

IMPOT NET

Total de l'impôt sur le revenu net.....		0	
---	--	---	--

PRELEVEMENTS SOCIAUX

Détail des revenus

	CSG - CRDS	PREL SOL
Revenus fonciers nets ⁴⁵	23025	23025
BASE IMPOSABLE.....	23025	23025
Taux de l'imposition	9,70%	7,50%

Suite en page suivante >>>

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2024 (dans les conditions prévues aux articles R* 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithme ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.

>>> Suite de votre avis

Montant de l'imposition.....	2233	1727	
Total des prélèvements sociaux nets.....			3960
Pour information :			
Montant de CSG déductible sur revenus du patrimoine ⁴⁹ pris en compte pour l'imposition des revenus perçus en 2022.....			1566

CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2021 :

IMPOT SUR LE REVENU

Impôt sur le revenu 2021 dû ⁵³ :	0
---	---

PRELEVEMENTS SOCIAUX

Prélèvements sociaux au taux de 17,2% dus ⁵³ :	CSG-CRDS	PSOL
Acomptes prélevés en 2021 sur votre compte bancaire :	2233	1727
Prélèvements sociaux à 17,2% nets :	- 1523	- 1177

Solde des prélèvements sociaux 2021 ⁵³:	1260
---	-------------

TOTAL DE VOTRE IMPOSITION NETTE RESTANT A PAYER	1260
--	-------------

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Revenu fiscal de référence ²⁵	50236
--	-------

Informations indiquées pour mémoire

RCM déjà soumis aux prélèvements sociaux sans CSG déductible	652
--	-----

PLAFOND EPARGNE RETRAITE

Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2022, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2023 est de :	Déclar. 1	Déclar. 2
Plafond total de 2020.....	16062	16062

Plafond non utilisé pour les revenus de 2019.....	3973	3973
Plafond non utilisé pour les revenus de 2020.....	+ 4052	+ 4052
Plafond non utilisé pour les revenus de 2021.....	+ 4114	+ 4114
Plafond calculé sur les revenus de 2021.....	+ 4114	+ 4114
Plafond pour les cotisations versées en 2022.....	= 16253	= 16253

PRELEVEMENT A LA SOURCE 2022

Retrouvez l'ensemble de vos informations et vos éventuelles options sur impots.gouv.fr/votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source ou en appelant le 0809 401 401